

Mercredi 8 janvier 2020 s'est tenu le 1<sup>er</sup> CHSCT des années 2019 et 2020.

Non ce n'est pas une erreur de plume : cette réunion devait se tenir en mars 2019.

Les organisations syndicales SOLIDAIRES FINANCES et CGT FINANCES ont décidé en intersyndicale de ne revenir siéger à cette instance que lorsque la direction prendrait enfin la mesure du mal-être ressenti dans les services de la DDFIP Lot et Garonne en matière de risques psychosociaux.

Par cet acte fort, les organisations représentatives n'ont eu de cesse de dénoncer :

- l'attitude méprisante de notre DDFIP et de la direction,
- sa volonté manifeste de remettre aux calanques grecques tous les sujets qui fâchent (cahiers de doléances, compte rendu des GT « mieux vivre ensemble », baromètre social, ...) et ce malgré un engagement auprès de M. MAUBOUSSIN en 2018 et une demande récurrente à toutes les autres instances
- sa volonté de sous-dimensionner les réunions ou de ne mettre à l'ordre du jour que des points d'information afin d'avoir de magnifiques feux au vert concernant le dialogue social
- et enfin, le rouleau compresseur appelé Nouveau Réseau de Proximité, contre lequel, dans le même temps et même durant la période estivale, les agents du Lot et Garonne et les élus locaux (comme partout en France) ont continué de combattre la mise en place.

Etaient présents pour l'administration :

Madame LOPEZ, présidente,  
Monsieur COUCHAUX, AFIPA RH  
Madame KRIEF, AFIPA  
Madame Gyslaine ROMAGNOLI

Pour les OS :

SOLIDAIRES FINANCES  
CGT FINANCES

Pour les « experts »

Monsieur ESPINAT ISST  
Monsieur DIMONT, secrétaire animateur  
Jean-Claude SARGOUSSE, médecin

### à l'ordre du jour :

1/Election du secrétaire du CHSCT 47

2/Président du règlement intérieur du CHSCT 47

3/PV du HSCT du 26 septembre 2019

4/ fiche Registre Sécurité Santé au Travail (RSST) SIP AGEN et SDIF

5/ Présentation du plan d'action « Mieux travailler ensemble »

6/Rapport de visite de l'inspecteur Santé Sécurité au travail

7/Suivi des aménagements de postes 2019, des accidents de travail 2019 et des fiches de signalements 2019

8/Bilan budget 2019

9/bilan des formations 2019 et programme 2020

10/questions diverses

### 1/ Election du ou de la secrétaire

1 seule candidature, celle de Corinne BRUZEAU, candidate à sa réélection.  
VOTE POUR à l'unanimité.

### 2/ Règlement intérieur information

Pas de vote sur ce point

Les organisations syndicales ont rappelé au secrétaire animateur et à la direction l'importance du relevé de décision comme le précise l'article 19 du règlement intérieur qui précise « *par ailleurs, et dans le même délai que le procès-verbal, le secrétaire administratif (secrétaire animateur) établit un relevé de décisions synthétiques qui servira de support à la publicité et au suivi des travaux du comité. Ce document ne doit comporter aucune information nominative.* »

De plus nous tenons aussi à rappeler que le secrétaire administratif «**n'est ni l'interlocuteur privilégié du président, ni le représentant de l'ensemble des organisations syndicales siégeant au CHSCT.** »

En clair il doit être neutre tout comme, au demeurant, l'inspecteur Santé Sécurité au Travail !

### 3/ PV du 26 septembre 2019

Les organisations syndicales n'ayant pas assisté à cette réunion, nous n'avons pas participé au vote

### 4/ Fiche RSST SIP AGEN et SDIF

**Ce point ainsi que le suivant ont été demandé par SOLIDAIRES FINANCES.**

Comme vous le savez, les agents de ces 2 services ont, en octobre, déposé « un droit d'alerte » dans le registre hygiène et sécurité .

Suite à cette démarche la direction est OBLIGEE d'y répondre et de mettre en place un plan d'action digne de ce nom et pas un pansement sur une jambe de bois.

Depuis plusieurs mois, nous avons alerté la direction sur la situation du SIP D'AGEN et du SDIF. Régulièrement, nous leur rappelions que cela ne s'arrangerait pas du fait de la configuration du nouvel espace d'accueil, du transfert du recouvrement de l'impôt des particuliers sans emploi au 1er janvier 2019 et cela allait s'amplifier avec l'arrivée des amendes au 1er janvier 2020.

La direction, par la voix de son adjointe, répondait alors « mais ça va aller ne vous inquiétez pas ».

Le 11/10/2019, les agents ont donc craqué. Il aura fallu près de 3 semaines pour que la direction ait enfin pris la mesure de la gravité de la situation et déclenche :

- la venue de l'inspecteur hygiène et sécurité (le 16/10/2019),
- la venue de la directrice en urgence
- une réunion de travail en urgence avec la chef du pôle du soutien au réseau Mme KRIEF mandatée par la directrice (7/11/2019) avec les agents des services du CFP d'AGEN

Dans leur « droit d'alerte », les agents s'inquiétaient de la sécurité.

Comble de l'ironie, c'est à cette occasion que l'on s'est rendu compte que les alarmes sous les bureaux étaient pour certaines défectueuses ou encore que la sté chargée de la maintenance n'avait pas effectué de vérification depuis un petit moment.

C'est aussi à cette occasion que l'on s'est rendu compte que la zone d'attente d'accueil était sous dimensionnée et que le mobilier n'était plus adapté.

**Durant, la réunion, on a pu entendre « mais nous avons pris les chiffres que l'on nous a donné pour le flux des usagers !!! » en substance qui est responsable ?**

La réponse de la direction dans l'immédiat :

- une charte sur l'accueil incluant tous les services du bâtiment B
- une charte de sécurité avec un exercice

Mais est-ce que cela sera suffisant ? Car le vrai problème comme partout c'est le manque de personnel. - **7 emplois supprimés cette année, encore 7 de trop.**

Nous suivons de très près ce dossier.

A l'heure où nous écrivons ces lignes nous savons que la charte sur l'accueil est en cours de rédaction et que la directrice a reçu aujourd'hui 28 janvier 2020 une délégation d'agents du SIP et du SDIF afin de répondre rapidement à leur mal être.

Nous vous tiendrons informés des actions menées par la direction sur ce point dès que possible.

**Dans le cas où vos services se trouvent dans cette problématique, emboîtez leur le pas.**

#### 5/ Plan d'action « Mieux travailler ensemble »

Comme le point précédent, ce plan d'action était attendu depuis plus de 2 ans et a été inscrit à l'ordre du jour suite à notre insistance.

Il vous a été transmis dès que nous en avons eu connaissance et est édifiant.

La direction dans l'urgence a donc décidé le 3 décembre 2019 de convoquer un GT sur le sujet pour faire la synthèse de tous les groupes de travail tenus depuis avril 2018. **NON VOUS NE REVEZ PAS !**

Comment peut-on avoir l'indécence de présenter des comptes rendus de GT si « vieux » et totalement édulcoré de tout ce qui fâche ? On se moque du monde !

**Est ce donc la réponse à l'ensemble des attentes formulées par les agents ayant participé aux groupes de travail ?**

Comme vous le savez nous nous sommes toujours refusés à aller à ce genre de « réunion » servant d'alibi à une pseudo concertation, qui n'est jamais documentée et dont il n'y a pas de compte rendu.

La direction s'y est cassé les dents à maintes reprises mais revient à la charge régulièrement. Pour nous appâter, elle ne recule devant rien. Pour un GT le 3 décembre, les documents ont été envoyés le 2 décembre à 12h30 ?!

Pourtant, à l'heure où nous écrivons ces lignes elle continue et persiste et en a convoqué un, le 27 janvier prochain sur le nouveau réseau de proximité.

Suite à des HMI organisées la semaine dernière, et après avoir pris l'avis des agents présents à celles-ci, les 2 organisations représentatives en CHSCT ne se sont pas rendus à cette réunion

Comment peut-elle penser une seconde qu'un point sur un calendrier, sans aucun contenu, suffit à dire que l'on informe des agents sur une réforme aussi destructrice et que nous allons scier notre branche sans rien dire ?

La directrice a donc présenté son plan d'action qui n'est finalement que la feuille de route qu'elle a présenté au DG dans le cadre de son dialogue de gestion pour un directeur entrant.

Il met l'accent sur 3 axes :

- l'accueil physique avec l'Accueil Personnalisé sur Rendez-Vous (APRDV, encore un nouveau médicament pour « empêcher » les usagers de venir dans les accueils
- la téléphonie, l'arlésienne
- la mutualisation des bonnes pratiques entre RUO, quelle découverte !

En conclusion, sur le sujet, nous avons trouvé cavalier de la part de la directrice de programmer un plan d'action concernant le NRP alors que la phase de concertation est, sauf erreur, en cours.

Il est vrai que concertation = information pas négociation ! Le dictionnaire Larousse précise que « Se concerter c'est s'accorder, se consulter pour mettre au point un projet commun ».

La direction ne peut ignorer que 95 % des agents sont opposés au NRP !!! ( chiffre des résultats de la votation).

L'échec de la direction est flagrant, n'ayant pu gagner l'adhésion des agents et des élus locaux par l'information, cette dernière ferme la période de « concertation » qui en fait n'était que pure information voir intoxication..

**Si nous revendiquons que tout dialogue soit tenu dans une instance institutionnelle et documentée, aujourd'hui nous devons nous poser encore plus la question de notre présence à ces instances et réunions informelles. Sur ce point votre avis nous intéresse. Merci de nous le faire connaître.**

#### 6/ Rapport Inspecteur Santé Sécurité au Travail – Rapport de visite du CFP de VILLEVEUVE S/ LOT

La visite s'est déroulée le 2 octobre 2018.

La rapport ne mentionne pas de problématique grave. L'administration a suivi presque toutes les recommandations données par l'inspecteur.

Subsiste toutefois une interrogation concernant le personnel de cantine pour la sécurité incendie et le nettoyage de la hotte aspirante de la cantine.

Cette personne sera invitée à participer dès que possible à une formation d'extincteurs.

L'association du restaurant administratif sera invitée à prévoir le nettoyage de la hotte par un professionnel.

#### 7/ Suivi des aménagements de postes 2019 – Suivi des accidents de service 2019 – suivi des fiches de signalements 2019

- **Suivi des aménagements de poste**

Toutes les demandes ont été satisfaites.

Le médecin présent au CHSCT s'est dit très satisfait de notre action sur ce point car ce n'est pas le cas dans tous les CHSCT, aux dires de ses confrères.

16,41 % du budget

- **Suivi des accidents de services**

Aucun accident grave n'est à déplorer.

La majorité des accidents de service est arrivée sur la voie publique.

Les accidents sauf 1 déclaré trop tardivement ont été reconnus imputables au service.

Nous rappelons qu'il n'y a pas de « petit » ou de « gros » accident de service ou de trajet

Un accident non déclaré peut provoquer des séquelles irréversibles plus tard.

Celui-ci doit être déclaré dans les 48 heures.

En cas de besoin, et du fait encore de l'insistance de SOLIDAIRES FINANCES vous avez dans ULYSSE 47 un onglet pour la marche à suivre : ULYSSE 47/les agents/accident de service

- **Suivi de fiches de signalements**

5 fiches de signalements.

Plusieurs d'entre eux concernent des menaces verbales. Pour chacun de ces cas, une lettre de mise en garde a été transmise par la direction.

Au vu du nombre de fiches déclarées dans les documents à ce CHSCT et le nombre de personnes reçues cela semble peu mais c'est toujours 5 de trop ...

## 8/ Bilan du budget 2019

Tous les crédits ont été utilisés.

16 % pour les aménagements de postes

28 % pour les formations

56 % pour des travaux dans le département en complément de la dotation globale de fonctionnement.

Toutefois, nous notons que dans les 56 %, une bonne partie de ces travaux concerne de la « prévention des dangers liés aux risques incendie qui doivent être normalement supportés par notre direction !

## 9/ Bilan des formations 2019 et programme de formations 2020

Les formations proposées remportent un franc succès.

45 % des agents ont pu participer au moins à une des formations proposées.

Les 2 nouvelles Yoga des yeux et massage assis ont été très bien suivies et sont donc reconduites pour 2020.

Cette année le risque canin est à nouveau proposé.

Dans le catalogue est apparu cette année deux nouvelles formations qui nous ont interpellées et pour lesquelles il n'y pas eu de vrai consensus pour les proposer :

- - 1 à destination des cadres pour les aider dans leur rôle de « messenger » « accompagner le changement en continu
- - l'autre à destination de tous pour accepter le changement « mobiliser ses ressources personnelles pour faire face efficacement aux changements »

## 10/ Questions diverses

- la Directrice nous a indiqué qu'elle était en train de finir ses visites de services.

Le 30 janvier elle sera au 3ème étage de la cité pour rencontrer tous les services de contrôle.

Elle nous a aussi annoncé, que, suite à une circulaire fonction publique déclinée par la DG, un message serait envoyé à l'ensemble des agents dont le sujet est la prévention sur la radicalisation dans la fonction publique

À l'heure où nous écrivons ce compte rendu, c'est chose faite puisque le message a été transmis aujourd'hui.

- **Accueil Personnalisé sur Rendez Vous( APRDV)** qui du fait d'une note DG serait amené à être généralisé.

« 70 % des demandes des usagers concerneraient ce nouveau vecteur » selon Mme KRIEF.

La direction assure que ce ne sera pas du tout rendez vous, que des 1/2 journées seront maintenues pour le flux

Une réunion s'est tenue semble-t-il dans l'urgence pour parler de ce sujet mais aussi pour étendre l'APRDV aux 2 centres qui n'avaient que des 1/2 journées ciblées. Cette rencontre pilotée par Mme KRIEF avait pour but d'entendre les équipes pour faire le point.

Nous nous sommes questionné € sur l'utilité de cette extension à tous les sites du département et notamment sur MARMANDE où les statistiques de l'année précédente démontrent que les contribuables privilégient largement la réception sans rendez-vous et qu'en dehors de la campagne sur le revenu tous les créneaux horaires ne sont pas pourvus.

Fait à AGEN le 20 janvier 2020